

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 décembre 2012

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

Déclaration du groupe de la CGT-FO

L'avis présenté aujourd'hui est le reflet des contradictions qui traversent notre pays. À défaut de toujours trouver un consensus, le rapporteur n'a jamais éludé le débat qui y a ainsi gagné en qualité. Le groupe FO partage globalement le constat : finances publiques dégradées, chômage de masse et notamment des jeunes, faiblesse des taux de marges des entreprises, dynamisme économique différent selon les régions, moral des Français en berne.

Le groupe FO note positivement la mention du volume de dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires et de leur constante augmentation. Par ailleurs, il partage l'analyse selon laquelle la baisse des taux de la BCE a été trop étalée dans le temps et le relèvement de juillet 2008 inopportun.

En revanche, le groupe FO estime que cet avis, peut-être par manque de temps, est trop orienté sur l'économie. En effet, il ne soulève pas la question des risques sociaux induits par les politiques de restrictions budgétaires menées conjointement dans les pays de la zone euro, semblant considérer les souffrances infligées aux salariés et aux peuples de la zone euro comme des dommages collatéraux inévitables.

Les questions des prélèvements obligatoires - trop élevés notamment sur les entreprises - et de la rigidité du marché du travail, comme autant de freins à l'embauche, notamment des jeunes, reviennent également de manière récurrente.

Pourtant, l'avis souligne que la « générosité » de la protection sociale soutient la consommation et que le service public est un facteur d'attractivité de notre territoire, ce qui n'est pas la première des contradictions.

Le groupe FO partage les interrogations de l'avis sur les conséquences possibles du transfert de fiscalité des entreprises vers les ménages, assorti d'une baisse programmée des dépenses publiques.

Par contre, pour Force ouvrière, les Français ne sont pas dans le déni des réalités économiques : ce sont surtout des divergences profondes d'appréciation sur les causes et les solutions qui peuvent donner cette impression.

S'agissant des préconisations, FO partage l'idée qu'il faut approfondir l'Union européenne mais regrette que la discipline budgétaire en soit trop présentée comme la colonne vertébrale.

Le fait de tenir compte des régions n'amène pas de remarques particulières de notre part dès lors que le respect de l'unité nationale, de l'égalité des citoyens et de la hiérarchie des normes est garanti.

En revanche, l'urgence à faire de nouvelles réformes structurelles nous semble très relative ; il faudrait, au contraire, prendre le temps d'y réfléchir et d'en discuter. En ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité des acteurs publics, certes le chapitre évoque

les efforts déjà accomplis et indique qu'il faut renforcer les moyens de lutte contre les fraudes fiscales et sociales mais, comme toujours, considère que le service public doit faire toujours mieux avec toujours moins. Or, les réformes conduites avec la seule préoccupation de la réduction des coûts ont, non seulement, nuit à l'efficacité des services mais de surcroît conduit certains au bord de la rupture. Quant à la formation initiale, elle ne saurait se réduire à une réponse aux seuls besoins des entreprises, même si l'idée d'une amélioration des relations entre l'école et « la vraie vie » peut se concevoir. Enfin, conforter le « vivre ensemble et le sens du collectif », est une préconisation que nous ne pouvons que partager mais, de notre point de vue, seul un partage des efforts plus soucieux de justice sociale peut en créer les conditions. Nous sommes, en outre, très réservés sur un dialogue social destiné à mieux faire partager la croyance en l'utilité des réformes. Le groupe Force ouvrière s'est abstenu.